

POLLUTION

Jeux olympiques 2024 : la bataille des péniches

Sommés d'arrêter de déverser leurs eaux usées dans la Seine en vue des épreuves, les propriétaires de bateaux logements estiment qu'ils sont injustement montrés du doigt.

PAR OLIVIER DEBRUYNE

TIRER LA CHASSE sur une péniche va bientôt coûter 15 M€. D'ici 2023, un an avant les Jeux olympiques, un système de tout à l'égout doit être installé sur les quais parisiens pour que les péniches puissent s'y raccorder et évacuer leurs eaux usées « proprement », sans polluer la Seine.

« C'est vrai qu'aujourd'hui, 100 % des bateaux rejettent leurs eaux usées dans le fleuve », reconnaît Christian Duguet, président d'ADHF (Fédération des associations de défense de l'habitat fluvial). Eaux usées ? Ce sont les eaux « noires » (celles des toilettes) et « grises » (celles des douches, machines à laver, vaisselle). « Ce n'est pas nouveau, s'amuse presque Christian Duguet. Le rejet dans l'eau est interdit depuis... 1934 ! Mais il fallait des normes, un système technique pérenne pour obliger les propriétaires à s'y conformer. »

Les Jeux olympiques sont arrivés avec leurs épreuves du triathlon et de la nage en eau libre au pied de la tour Eiffel, et soudain, c'est devenu très urgent. C'est d'ailleurs écrit noir sur blanc dans la loi olympique du 27 mars 2018 : « A Paris les établissements flottants se raccordent au réseau public de collecte ». Encore fallait-il le créer. C'est l'objet des travaux que vient de lancer Ports de Paris - Haropa pour un budget de 15 M€ cofinancés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Ils s'inscrivent dans le programme d'investissement global mis en place par le comité de pilotage Qualité de l'eau de baignade piloté par le Préfet de région et la mairie de Paris.

Une qualité de l'eau en nette amélioration

Quand en 1990 Jacques Chirac, alors maire de Paris, affirmait qu'il allait se baigner dans la Seine, il avait au mieux suscité l'ironie. « Un grand pas a été franchi depuis, estime-t-on à la mairie de Paris. Dans les années 1980, c'est 20 millions de m³ d'eau usées qui étaient déversées chaque année dans la Seine à Paris contre 2 millions aujourd'hui. Et on est passé de 10 à 30 espèces de poissons recensées. »

« Mais il faut aller plus loin



Paris, port de Grenelle, vendredi. Les propriétaires de péniche devront faire des travaux d'adaptation de leur bateau pour traiter leurs eaux usées.

pour pouvoir se rebaïner dans le fleuve à l'horizon des Jeux olympiques et laisser une Seine propre en héritage, reprend la ville. Pour y parvenir il faut franchir une nouvelle étape et cela passe par le traitement des eaux usées des bateaux. Aujourd'hui, c'est comme si on vidait son pot de chambre au milieu de la rue. Personne ne l'accepterait. C'est la même chose pour les péniches. »

De quels travaux parle-t-on ?

Remplacez la péniche par un camping-car qui doit se rendre sur un site dédié pour vider sa cuve d'eau sale. C'est la même chose pour une péniche, en beaucoup plus compliqué. « L'objectif est que les bateaux viennent se brancher à quai près d'un bac de collecte, explique Nicolas Mouyon, directeur de l'agence Paris Seine de Ports de Paris. Grâce à un système de pompes l'eau est collectée puis elle va dans le réseau général de la ville de Paris. L'enjeu est d'équiper l'ensemble des linéaires de quais » soit une dizaine de kilomètres de berges, le tout sans interrompre la navigation.

Et ce n'est pas une mince affaire, « un challenge complexe » décrypte même Nicolas

Mouyon. Il s'agit principalement d'enterrer les cuves dans le sol, sur des sites historiques, « avec une connaissance des sols parcellaire, déjà truffé de réseaux ».

Charge, une fois les travaux réalisés, aux amodiataires (propriétaires de bateaux) d'installer un système interne de collecte des eaux usées sur ses installations, jusqu'à la bouche de raccordement à quai. « Ce sont des investissements non négligeables pour les propriétaires, reconnaît Nicolas Mouyon.

La conformité de ce système sera contrôlée par les services de la ville de Paris.



Dans une maison, ça inonde la cave. Pour nous, ça coule le bateau !

CHRISTIAN DUGUET, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DE L'HABITAT FLUVIAL

« Nous avons commencé les contrôles en mai dernier sur une quarantaine d'embarcations, précise la ville de Paris. Un tiers n'était pas aux normes. Il y a des réticences, des craintes, mais il faut comprendre que ce qui leur est demandé c'est ce qu'on applique pour une maison qui a besoin d'une mise aux normes. »

« Une idée de terrien ! »

Dans Paris intra-muros, une centaine de bateaux logements sont concernés et en ligne de mire de la loi. Les énormes bateaux de tourisme ou restaurants ont déjà pour la plupart anticipé ces nouvelles obligations.

Christian Duguet, président de l'ADHF part en guerre contre le plan de Ports de Paris. « D'abord, c'est la collectivité qui va payer et c'est cher. Au port Debilly par exemple, au pied de la tour Eiffel, c'est 2 M€ de travaux pour 10 bateaux, c'est-à-dire 200 000 € par bateau ! Et c'est vraiment une idée de terrien, alors que le réseau est déjà saturé depuis l'incendie de l'usine d'Achères (Yvelines) (NDLR : cette station d'épuration qui traite les eaux usées de Paris a brûlé en juillet dernier). »

Pour le marin, « ce raccordement au tout à l'égout ne tient absolument pas compte

des spécificités d'un bateau. Par exemple il faut installer des pompes pour évacuer l'eau dans le réseau qui est plus haut que le quai. Quand il y a des orages, le réseau déborde. Dans une maison, ça inonde la cave. Pour nous, ça coule le bateau ! » Des clapets anti-retour sont prévus « mais ils ne sont jamais efficaces à 100 % » affirme le président qui redoute aussi qu'en cas de crue les pompes ne fonctionnent plus. « Et qu'est-ce qu'on fait nous sans toilettes ? »

« Nous sommes d'accord pour faire quelque chose, mais nous ne voulons pas être les



On peut imaginer des toilettes sèches ou un système de traitement des eaux directement sur le bateau

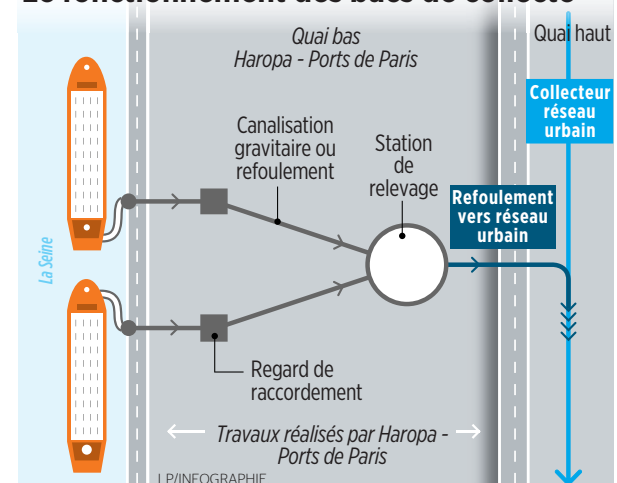
CHRISTIAN DUGUET, PRÉSIDENT DE L'ADHF

boucs émissaires. Eux, c'est la technique du bulldozer, ils imposent une solution technique qui s'impose à tous sans nous écouter. Ça va forcément clasher », affirme-t-il.

L'association estime que l'investissement pour les propriétaires est très élevé. « Et beaucoup ne roulent pas sur l'or, il y a des femmes seules et des gens qui ont acheté il y a très longtemps quand les bateaux coûtaient nettement moins cher », estime Christian Duguet.

Ce dernier affirme avoir des solutions alternatives à proposer pour respecter l'impératif écologique tout en réduisant les coûts. « On peut imaginer des toilettes sèches ou un système de traitement des eaux directement sur le bateau, avant d'être rejetées à la Seine, comme pour les fosses septiques. Ou la phytoépuration, sorte de barge végétalisée avec des roseaux qui filtre sans odeurs les eaux usées. Toutes ses techniques sont testées actuellement sur nos bateaux en Ile-de-France et nous avons lancé une étude pour montrer que c'est techniquement faisable. »

Le fonctionnement des bacs de collecte



LP/INFOGRAPHIE